

XI^{ème} Conférence INTERCODOM du 13 au 17 novembre 2017

CAP EXCELLENCE : une stratégie de développement économique et touristique au cœur des réalités

Mr le Président de L'Interco Outremer,

Mes chers collègues élus,.....

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

(Remerciement accueil)

L'intervention à laquelle je suis appelée, intitulée « CAP EXCELLENCE : une stratégie de développement économique et touristique au cœur des réalités » dit à elle seule que le développement, ne se décrète pas, qu'il ne va pas de soi, qu'il appelle des choix, des arbitrages difficiles et surtout une vision pour élargir les marges de l'action publique et convaincre.

C'est dire la complexité et l'importance de l'action communautaire qui nous réunit aujourd'hui, complexité dans le domaine économique, bien sûr, mais dans quasiment tous les domaines, parce que la construction communautaire Cap Excellence, est récente, 2008, et encore marquée par la méfiance à l'égard d'une construction qui entend, mettre en commun, dépasser les divergences communales, pour réduire les coûts, accroître l'efficacité de l'action publique, renouveler les conditions du développement économique, social et culturel de notre territoire.

Cap Excellence, première communauté d'agglomérations de la Guadeloupe, a été créée avec les villes des Aymes et Pointe-à-Pitre en 2008, puis la ville de Baie-Mahault a rejoint la communauté en 2014 .

A ce titre, Cap Excellence a contribué à faire émerger de nouveaux modes d'élaboration des politiques locales.

Pariant sur le dialogue, la négociation et le consensus, Cap Excellence a participé aux côtés de d'autres institutions, à démontrer que l'intercommunalité était un outil formidable de solidarité territoriale qui a apporté aux communes, dans un

temps de finances publiques contraintes, les moyens de réaliser des équipements dépassant largement les capacités financières de chacune d'entre elles, les moyens surtout de se projeter, dans un espace élargi sans se défaire, tout en continuant d'être les premiers interlocuteurs des habitants.

Le territoire communautaire de Cap Excellence est donc, aujourd'hui, un espace désormais consolidé entre trois villes : Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Il représente 110 000 habitants, 16 000 entreprises, 48% des emplois salariés de la Guadeloupe, 70% de la richesse économique produite par les entreprises auxquels s'ajoutent des équipements structurants phares tels le Grand Port maritime, l'aéroport international Pôle Caraïbes, le Centre Hospitalier Universitaire, L'Université des Antilles-Guyane, Le Mémorial Acte, La Marina... autant d'atouts qui ensemble, donnent à la communauté d'agglomération Cap Excellence, une vraie force d'actions dans le développement économique durable.

Cela en fait un moteur de développement pour le pays.

Il en résulte pour nous, une obligation d'inscrire notre développement dans celui plus large de la Région en charge des grands schémas, désormais prescriptifs.

Il s'agit, dans une conjoncture où les finances publiques sont rares, où les urgences comme l'eau, les déchets, le transport sur lesquels la communauté concentre tous ses efforts dans le but d'atteindre l'excellence.

Nous sommes, bien entendu comme tous les territoires de l'outre-mer confrontés à un taux de chômage exceptionnel par rapport à la métropole, et également, à l'insalubrité et l'insécurité sur lesquels nous travaillons.

Agir sur ces différents fronts- qui relèvent de notre compétence et du champ du développement économique - de manière équilibrée , ciblée et concertée, de telle sorte que nous fassions la preuve que la communauté d'agglomération est un véritable accélérateur de développement économique et humain durable.

Aujourd'hui, nous en sommes à ce point, projeter l'avenir et l'investissement dans des schémas cohérents et réalistes et ... in fine, faire émerger un projet partagé.

Il nous apparait ainsi clairement, que nos marges de développement et de richesse se situent dans la zone Caraïbe et que sur le plan économique et touristique, notre action publique comme celle des entreprises du territoire communautaire, doit viser une seule et même ambition : être une capitale Economique, Touristique et Culturelle de la Caraïbe.

Nous y travaillons résolument, en étant bien conscients que le chemin à parcourir est énorme et que nous devons nous battre pour en avoir les moyens.

Au plan économique d'abord, et dans le cadre de la loi NOTRÉ du 7 août 2015, nous avons pu consigner et mettre en perspective dans le Schéma Directeur de Développement Economique (SDDE) un projet partagé.

Pour décliner ce projet, nous avons élaboré un PASEC (Plan d'Actions Stratégiques Economiques Communautaires), véritable feuille de route pour le développement économique durable du territoire, décliné en 55 actions regroupées autour de 5 priorités stratégiques :

- **la gouvernance,**
- **le développement et l'aménagement du territoire,**
- **l'animation économique et l'accompagnement des entreprises,**
- **l'inclusion économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville,**
- **la prospective et l'évaluation**

Un Plan d'Investissement Pluriannuel PPI programme la mise en œuvre des investissements prévus dans ce PASEC qui met en cause un investissement de l'ordre de 300 millions d'euros.

C'est un pari dont nous mesurons les difficultés mais qui nous parait absolument indispensable et réaliste face au défi du développement économique et de l'emploi dans un monde qui se globalise.

Rapprocher ce PASEC de nos réalités, le mettre en œuvre et l'adapter aux conjonctures financières changeantes, notamment à la réduction des dotations de l'Etat, est un chantier dont nous mesurons les difficultés.

Nous savons aussi que c'est un chantier qui a besoin de temps mais qui dès à présent sert de boussole à l'action communautaire.

C'est en tout état de cause une ambition à notre portée et pour laquelle nous disposons d'atouts sérieux en équipements touristiques et culturels que j'ai cités précédemment, auxquels je voudrais rajouter les dix Zones d'Activités Economiques que comptent le territoire, dont celles de Jarry à Baie-Mahault (le port-de-plaisance de Baie-Mahault...), de Dothémare aux Abymes, le Centre de Arts et de la Culture à Pointe-à-Pitre, le Marché Alimentaire de Gros aux Abymes, La pépinière d'entreprises AUDACIA, La reconstruction du CHU,

Tous ces grands équipements sont pré-positionnés de manière à accroître l'attractivité du territoire de Cap Excellence et spécialement attirer des entreprises innovantes et plus généralement l'investissement privé auquel nous sommes particulièrement attentifs et à l'intention desquels nous travaillons à l'instauration d'un environnement favorable.

Les Zones Franches Urbaines contribuent également à créer cet environnement favorable. Nous considérons qu'il y a lieu qu'elles soient élargies à l'ensemble des zones d'activité de telle sorte que des conventions de partenariat avec les entreprises nous permettent concomitamment aux investissements de progresser sur l'emploi, l'activités, la lutte contre les exclusions et la sécurité.

C'est en effet ce travail global sur l'attractivité de la ville, (participation à Orléans des centres-villes en mouvement) sur sa dimension urbaine, culturelle, architecturale et topographique qui nous permettra progressivement de hisser le territoire communautaire à la hauteur de sa vocation touristique naturelle, une vocation brillamment servie dores-et-déjà par le Grand-Cul-de-Sac-Marin, le centre écotouristique Taonaba et le Grand Port Maritime...

Pour l'heure et malgré nos atouts, les retombées de l'activité touristique sur le territoire de Cap Excellence sont plutôt limitées même si le flux des visiteurs venant du port de croisière et de l'aéroport international Pôle Caraïbes le traverse nécessairement.

Notre territoire se positionne ainsi plutôt comme un axe de passage obligé. C'est cela que nous voulons changer en offrant aux visiteurs des équipements et des activités touristiques, culturels et de congrès en mesure de les capter.

S'agissant du tourisme d'affaires, deux projets d'hôtels 5 étoiles programmés à Pointe-à-Pitre et aux Abymes ainsi qu'une salle de congrès au Centre des Arts et de la Culture doivent offrir un début de réponse.

S'agissant du tourisme culturel et patrimonial, permettez-moi là encore, de rappeler que le Mémorial Acte est un véritable joyau et un véritable outil pour un développement touristique mémoriel. Sa renommée fait en effet rayonner l'ensemble des autres lieux de mémoire à l'image des monuments historiques et architectures classées de Pointe-à-Pitre, des sculptures monumentales du boulevard des Héros, du Morne de la Mémoire sur le site d'une ancienne habitation aux Abymes, de la Maison coloniale de Wonche, à Baie-Mahault, des musées Schœlcher, Saint-John Perse , du Centre des Arts et de la Culture qui sera livré courant 2018 à Pointe-à-Pitre.

Ce sont là les équipements structurants sur la base desquels aujourd'hui nous élaborons le schéma touristique communautaire qui nous permettra de déployer une véritable stratégie de dynamisation de l'activité touristique.

Il s'agit là encore d'inscrire nos offres touristiques en complémentarité avec celles des autres communautés d'agglomérations mais aussi avec celles des îles de la Caraïbe.

Il s'agit de valoriser nos équipements et notre environnement naturel mais aussi de valoriser la qualité de la destination au plan de la santé et de la sécurité.

Pour l'heure, nous développons un certain nombre de manifestations tout au long de l'année avec des évènements incontournables tels que le Carnaval, Ilo Jazz, Jou A Tradisyon, Noel des Caraïbes, qui représentent un véritable attrait pour la population locale mais aussi pour les touristes exogènes.

Parmi ces actions, j'insisterai sur le dispositif des AMIT qui permet l'accueil, l'information et la sécurisation des visiteurs dès l'arrivée des bateaux de croisières. Un dispositif qui me paraît bien rendre compte du caractère global de nos préoccupations (c'est une occasion de former les jeunes à l'activité touristique, d'accompagner les touristes à découvrir le patrimoine architectural), mais en même temps leurs assurent une forme de sécurité. Ce dispositif répond à une utilité sociale des jeunes.

La volonté politique est donc bien présente et la conjoncture mûre pour penser notre développement économique, culturel et touristique en phase avec les contraintes de la mondialisation et les évolutions dans la Caraïbe qui est notre zone géographique d'appartenance.

Les hommes et les femmes par ailleurs, de mieux en mieux formés, sont maintenant prêts à relever les défis et à questionner la pertinence, des zones d'activité touristique, des duty free, d'une politique de transport aérien et maritime et terrestre à la hauteur des enjeux

Ce qu'il faut retenir pour conclure :

Notre choix est la stabilité fiscale pour garantir une visibilité sur les perspectives de développement des activités.

Notre stratégie est de renforcer l'attractivité du territoire, pour fixer dans l'agglomération des entreprises de taille caribéenne qui iront chercher des marchés à l'export.

Notre ambition est de soutenir les filières innovantes à forte valeur ajoutée afin qu'elles impulsent une dynamique irradiant tout le territoire.

Je vous remercie de votre attention.